



## Séminaire L'AGROÉCOLOGIE EN BRETAGNE

Lycée agricole Théodore Monod, Le Rheu - 5 février 2015



### COMPTE-RENDU

Le séminaire affiche complet, avec 90 participants. Le public est constitué d'administratifs (DRAAF, Chambres d'agriculture, CR, établissements d'enseignement), de l'enseignement agricole, ainsi que d'autres acteurs de la profession agricole (agriculteurs, recherche, syndicats, groupes d'action collective, coopératives, etc.) rencontrés en particulier lors de l'étude sur l'agroécologie menée par la DRAAF quelques mois auparavant.

La journée a pour vocation de montrer des exemples ce qui est fait concrètement en Bretagne en termes d'agroécologie, notamment au travers de groupes déjà engagés dans des projets. L'objectif est d'amener la réflexion sur comment chacun est responsable d'agir dans son travail et comment chacun peut accompagner les démarches agroécologiques.

### Introduction et déclinaison de l'agroécologie dans la formation

Dominique POURTIER, directeur de l'EPL du Rheu

Le centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) et le centre de promotion sociale agricole (CPSA) font partie de l'EPLEFPA Théodore Monod (établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole), avec un site au Rheu et un site à Combourg. L'EPLEFPA propose différentes formations, dont le BTS ACSE (analyse et conduite de systèmes d'exploitation) et de la formation continue pour adultes.

L'exploitation agricole du lycée est en production animale (porcs, vaches laitières, moutons) et végétale (maraîchage et verger en bio, céréales). L'atelier porcin est actuellement en conversion bio.

*Historique de la prise en compte de l'environnement dans la formation agricole*

L'enseignement agricole moderne prend sa source dans les lois en 1960, autour du triptyque homme – espace – produit. L'étude des milieux apparaît dès 1960, puis l'écologie en 1971 dans les programmes d'enseignement agricole. A partir des années 1980, il y a un renforcement des programmes recherche-action. En 1984, toutes les formations agricoles intègrent les préoccupations environnementales. En 1993, le bac STAE (sciences et technologies agronomie et environnement) est créé.

Depuis, l'enseignement agricole a encore évolué :

- prise en compte de la diversité des systèmes d'exploitation ;
- prise en compte de la diversité des méthodes disciplinaires et pluridisciplinaires ;
- reconnaissance du rôle primordial joué par les stages ;
- PREAP (Projet Régional de l'Enseignement Agricole Public) ;
- intégration obligatoire de l'agriculture biologique dans les formations depuis 2008, alors qu'elle était limitée à la formation professionnelle pour adultes jusqu'en 1990 ;

Aujourd'hui, le PREPA (Programme Régional Enseigner à Produire Autrement) intègre les concepts de l'agroécologie dans les référentiels de formation.

### L'agroécologie, une démarche ascendante adaptée aux problématiques régionales

Martin GUTTON, DRAAF Bretagne

Il était symboliquement important que le séminaire se tienne dans un lycée agricole, la formation étant un des principaux leviers pour le développement de l'agroécologie.

Le 30 janvier 2015, le ministre Le Foll présidait la conférence « 2015 : l'an 1 de l'agroécologie ». L'agroécologie est une révolution, mais une révolution douce : on ne part pas de zéro. Outre le travail effectué par de nombreux pionniers, des démarches sont en cours, comme le plan Ecophyto, le plan Ambition Bio, l'AEP (Agriculture Écologiquement Performante), l'AEI (Agriculture Écologiquement Intensive), etc., et le conseil technique donné par les Chambres d'agriculture et les coopératives s'est adapté.

La Bretagne est la première région d'élevage française : c'est un atout pour le développement de l'agroécologie.

L'agroécologie est une démarche interministérielle.

Marc NAVEZ, DREAL Bretagne

Remerciement pour l'invitation de la DREAL par la DRAAF, illustration d'une bonne coopération entre nos deux services.

L'agroécologie, l'AEI, l'AEP... cela ne doit pas être un jeu d'étiquettes et de verdissement supplémentaire de pratiques antérieures, mais bien une nouvelle approche qui doit permettre de repenser un système dans son ensemble.

L'agriculture représente une source d'alimentation, essentielle à notre survie. Mais elle n'est pas seulement pourvoyeuse de produits alimentaires, elle structure les territoires et les paysages, mobilise les ressources naturelles et fait partie de l'histoire et de la culture, notamment dans notre région. La Bretagne a besoin de continuer à avoir sur ses territoires des agriculteurs, nombreux et formés, engagés dans une organisation collective et en lien avec la société.

Le développement de l'agroécologie repose d'abord sur leur volonté d'entreprendre et de progresser vers un modèle agricole qui place les objectifs de prise en compte de la biodiversité dans un premier niveau de priorité, qui s'appuie sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes, tout en veillant à assurer leur renouvellement

En effet, la biodiversité ne se résume pas seulement à la biodiversité exceptionnelle et l'agriculture joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité ordinaire (rôle essentiel de l'agriculture dans le tracé des trames vertes et bleues par exemple).

## L'agro-écologie dans une région d'élevage : enjeux et opportunités

Luc DELABY, INRA, UMR Pegase, 35590 Saint Gilles

L'agriculture française se trouve dans un contexte « perturbé et perturbant », cousu de défis contradictoires. On peut citer la forte augmentation du pouvoir d'achat des pays émergents très peuplés, alors que les marchés européens se rapprochent de la saturation. Ce contexte d'explosion de la demande alimentaire mondiale crée des tensions fortes sur le marché mondial des matières premières (engrais, tourteaux, pétrole...) comme l'indique par exemple l'explosion de la demande chinoise sur les tourteaux de soja. Cette mondialisation des marchés s'accompagne d'une plus grande volatilité des cours des produits agricoles.

A cette situation troublée s'ajoute le défi du changement climatique, auquel l'agriculture est à la fois sensible et contributive ; les ruminants et le méthane qu'ils émettent font partie des principales sources de gaz à effet de serre. Les productions animales se retrouvent ainsi face à de nouvelles exigences environnementales.

Ce contexte et ses conséquences exigent d'autres façons de produire, et, plus particulièrement, l'élevage breton devra d'adapter pour produire plus, mieux, avec moins.

L'agroécologie est un des éléments moteurs de la recherche actuelle, et impose un nouveau regard sur notre façon de produire avec quelques axes clefs tels :

1. Optimiser la valorisation des ressources renouvelables ;
2. Mieux maîtriser et stimuler les processus biologiques ;
3. Accepter de ne pas exprimer tout le potentiel et donc déplacer les ambitions.

Tout cela doit nous inciter à plus d'humilité agronomique. Tous les agriculteurs ne feront pas la même chose, il s'agira à chacun de s'adapter selon le contexte de l'exploitation.

Il est possible de dégager quelques pistes issues des concepts de l'agro-écologie et applicables en région d'élevage :

- *Travailler sur l'autonomie, notamment protéique*

Le maïs, pilier des systèmes fourragers de l'ouest de la France est une culture énergétique, mais « c'est tout » : du fait de sa pauvreté en protéines et minéraux, elle cultive la dépendance. Pour chaque hectare de maïs, il y a 0,8 ha de soja planté quelque part dans le monde. A l'inverse, l'herbe, notamment pâturée est une ration complète pour ruminants. L'idée est donc d'aller vers plus de prairies, vers une meilleure valorisation de leur potentiel qui présentent de nombreux atouts, notamment par rapport au cycle de l'azote. Les légumineuses grâce à leur capacité à fixer l'azote atmosphérique constituent l'un des leviers majeurs des systèmes fourragers « agro-écologiques ». Enfin, il ne faut pas oublier que le type de vaches, et notamment leur potentiel de production et leur aptitude à se reproduire, influent sur les capacités d'un élevage à atteindre plus ou moins facilement l'autonomie.

- *Améliorer et pérenniser l'efficacité de systèmes*

Pour évaluer l'efficacité des systèmes, la loi des rendements marginaux devrait être plus expliquée et comprise par tous les étudiants et les décideurs agricoles. Elle permet par exemple de répondre à la question « Faut-il aller chercher la dernière goutte de lait ? » Et cette réponse va varier selon le contexte de chaque élevage. Chercher à exprimer tout le potentiel génétique d'une vache peut coûter très cher, du fait que les derniers pourcentages de lait sont les plus difficiles à produire et obligent souvent à l'achat de concentrés. Améliorer l'efficacité d'un système passera aussi par une réflexion autour des périodes de vêlages qui conditionnent les périodes de production. La double saison de vêlages, espacés de 6 mois, peut ainsi être une solution alternative aux zones à fort risque de sécheresse estivale, évitant d'avoir un seul pic de production laitière.

- *Conserver et recycler au maximum les nutriments*

Le recyclage et la valorisation des déjections animales constituent un autre levier essentiel de l'agro-écologie. Il ne faut pas oublier que les animaux d'élevage excrètent entre 65 et 75% des nutriments qu'ils consomment et sont quelque part de vrais producteurs d'engrais. Afin de mieux valoriser ces effluents d'élevage, les élevages porcins pourraient, par exemple, devenir producteurs d'herbe pour leurs voisins éleveurs de ruminants. Cela permettrait de rompre le cycle fréquent des monocultures dans les exploitations porcines, de diversifier les rotations, et permettrait une excellente valorisation des lisiers.

Avant de conclure, quelques réflexions par rapport aux « exigences » et aux possibles associés à l'agro-écologie :

4. Accentuer le lien au sol, ce qui signifie favoriser le regroupement du parcellaire, et bannir le morcellement des exploitations agricoles ;
5. Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et préserver les emplois agricoles grâce à une valeur ajoutée accrue;
6. Stimuler la formation et renforcer les compétences (notamment en biologie), exigées par la nécessité de mieux maîtriser et optimiser les processus biologiques naturels.

Pour terminer, j'aimerais souligner que l'agro-écologie est une formidable occasion de réconcilier l'agriculture avec la société, de réconcilier les éleveurs et l'élevage avec une société urbanisée et des consommateurs citoyens, et de contribuer au bonheur d'être éleveur.

*Pour aller plus loin :*

Numéro spécial de la revue Inra Productions Animales, 2014. "Quelles innovations pour quels systèmes d'élevage ?", N° 27(2).

## **Oser l'agroécologie : Comment les collectifs permettent aux agriculteurs d'opérer les changements ?**

Philippe DESNOS, TRAME

*Que sont des actions collectives ?*

Elles prennent naissance au sein de groupes, pouvant agir comme des centres de formation ou des groupes de recherche. Elles font appel au milieu vivant, à la créativité. Ces groupes facilitent les échanges (de réussites ou d'échecs), l'écoute et la circulation de l'information. Ils sont un espace de bien-être et de réconfort.

*En quoi le collectif facilite le changement vers l'agroécologie ?*

Il lève les peurs :

- Peur de sortir de la masse, d'être seul face à ses voisins ;
- Peur de ne pas être à la hauteur ;
- Peur d'être inutile, de perdre son revenu.

L'action collective s'appuie sur 3 leviers :

- Donner du sens au changement ;
- Décider de sa vie (plus de maîtrise) ;
- Vouloir être aimé des autres (besoin de reconnaissance), reprendre confiance en soi.

### *Comment faire naître du collectif ?*

C'est aux agriculteurs de :

- Définir leur point de départ et leur point d'arrivée ;
- Se donner l'occasion de construire ensemble l'image de l'objet sur lequel ils veulent travailler ; c'est une démarche ascendante ;
- Porter eux-mêmes leur projet ;
- Se choisir librement : création des collectifs par la cooptation ;
- Accepter de faire un effort intellectuel, solliciter son cerveau (démarche à l'opposé de la structure de conseil qui apporte une réponse toute faite) ;
- Donner avant de recevoir ;
- Créer des groupes experts autour de ces nouvelles compétences ;
- Donner de la valeur au travail du collectif en mettant en place des indicateurs de résultats qui soient propres aux groupes et simples à voir et à mesurer (exemple du test bêche pour la vie du sol).

### **Valoriser l'agroécologie : Comment les collectifs agricoles explorent de nouveaux débouchés ?**

Eric HAMOIGNON, éleveur et adhérent du groupe IDEA Faouët

Eric élève des vaches allaitantes et des lapins, sur 100 ha dont 75 sont en prairies permanentes. Il fait partie du groupe IdéA Le Faouët, qui regroupe 3 cantons au nord-ouest du Morbihan.

Initialement en rotation maïs/soja, ce n'est pas l'écologie qui l'a incité au changement, mais plutôt une envie d'aller vers un système plus cohérent, que ce soit au niveau pédoclimatique, économique ou en termes de temps de travail. C'est une démarche plus efficace que de chercher à « convertir à l'environnement ».

Une démarche agroécologique peut s'amorcer individuellement ou en collectif ; en collectif, cela va plus vite et évite certains échecs, il y a du partage.

Un premier exemple est développé. Les réflexions ont démarré autour de la problématique du transport du lisier sur de grandes distances, préoccupation commune de tout un groupe :

- diminution des coûts de transports ;
- volonté de partager les risques financiers et techniques ;
- souhait de projets reproductibles.

5 à 6 unités de méthanisation semblent ainsi réalisables pour le collectif IdéA. L'intérêt de la mutualisation est de diminuer les coûts. Il y a cependant une limite au projet : le tarif réglementaire n'est pas adapté aux unités moyennes de méthanisation.

Pourquoi fait-on de l'agroécologie avec de la méthanisation ?

- gain environnemental ;
- production de valeur ajoutée ;
- sécurité sanitaire du troupeau par rapport aux produits épandus ;
- réponse à l'évolution des règles de stockage.

Un autre exemple de démarche collective au sein de la FRGEDA est présenté, autour de la problématique de la pression de la grande distribution sur les prix. L'idée est de construire une stratégie de différenciation basée sur l'agroécologie, et d'aller la vendre.

L'approche collective a permis :

- d'engager une démarche auprès des pouvoirs publics ;
- d'avoir une approche globale des effluents et de l'épandage ;
- d'avoir une valeur d'exemple (qu'il est plus difficile d'avoir quand on est seul).

Les limites du collectif :

- aujourd'hui, trop peu d'acteurs croient aux approches collectives ;
- le dépôt d'un dossier est coûteux et repose sur une trésorerie constituée par les seuls adhérents du collectif ;
- encore trop peu d'agriculteurs ont pris conscience qu'il était nécessaire d'investir dans leur avenir ;
- la principale ressource des groupes collectifs repose sur l'énergie de quelques agriculteurs : des programmes d'accompagnements publics devraient valoriser cette énergie-là (en tout cas, le temps passé).

Le travail d'un agriculteur dans un groupe a autant de valeur que celui d'un bureau d'étude facturé 700€ / jour. Le collectif participe à la synergie entre agriculteurs, et peut faciliter la transmission d'une exploitation.

L'agroécologie produit autre chose que de l'environnement et renforce la place des agriculteurs au sein des filières et de la société.

La démarche agroécologique de l'agriculteur peut ne pas concerner au départ l'ensemble des critères, même si au final chacun des critères sera probablement impacté puisque c'est une démarche globale.

## **Un projet lauréat AEP : Atteindre l'autonomie de fumure des exploitations par la mutualisation**

Jean-François GUILLAUME, éleveur bovin lait et adhérent à la CUMA du SILLON

Dominique GUEHO, directeur de la FD CUMA 56

En Bretagne, il existe entre 160 et 200 CUMA par département, avec environ un peu plus d'un agriculteur sur deux qui adhère à une CUMA.

Une CUMA rassemble au minimum 4 exploitations. C'est un collectif ayant comme objectif de mutualiser des outils, des machines, de regrouper des prestations pour les travaux sur les exploitations. C'est un collectif local, avec des exploitations très diversifiées.

→ L'agroécologie et les CUMA vont très bien ensemble, puisqu'elles permettent de « produire plus, mieux, avec beaucoup moins » de matériel.

Les CUMA peuvent porter plus qu'un simple partage de matériel : c'est l'exemple de la CUMA du Sillon, qui porte un projet collectif visant à l'autonomie. Les adhérents travaillaient depuis longtemps à mettre en commun un minimum d'intrants. Une problématique est apparue naturellement à l'échelle de la CUMA : les kilomètres parcourus par chacun sur la route, que ce soit pour épandre son fumier ou aller le chercher pour fertiliser ses terres, ou encore l'achat d'engrais chimiques alors qu'il y a de l'engrais organique sur place.

La CUMA du Sillon a ainsi proposé un projet de mutualisation de fumier, qui présente aussi bien des avantages environnementaux, sociaux, qu'économiques (coût de l'export du lisier à proximité : 2€ / m<sup>3</sup> ; plus loin : 4 à 6 € / m<sup>3</sup>). Les adhérents ont été reçus lauréats à l'appel à projets AEP (Agriculture Écologiquement Performante) du Conseil régional.

Des calculs d'échanges à l'échelle de l'exploitation ont été réalisés, mais très vite est apparu le problème des plans d'épandage, qui a freiné la dynamique du projet. En effet, si la modification des plans d'épandage doit entraîner une nouvelle enquête publique pour les éleveurs qui ont déjà un mauvais vécu des procédures ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), ces derniers quitteront le projet. Les adhérents sont donc inquiets et sur la réserve.

D. MAROY : L'administration se doit d'accompagner chaque porteur de projet qui rencontre une difficulté ; pour l'analyser d'abord, et trouver des solutions adaptées. Dans le cas présent, un premier contact a été pris préalablement au séminaire avec la DDPP du Morbihan : seulement 2 élevages sont en ICPE. Une réunion aura lieu sur place pour appréhender la totalité du projet.

## **Les « Fermes des 4 Soleils », une démarche qui veut s'inscrire dans l'agroécologie**

Agnès GUY, responsable du service environnement à la coopérative Le Gouessant

La démarche des 4 Soleils s'intéresse à la globalité de l'exploitation, à l'ensemble des ateliers. Un audit est renouvelé tous les 3 ans pour le référencement de chaque ferme 4 Soleils, avec des exigences multiples. Cette démarche se veut ascendante, puisque le conseil d'administration est composé d'agriculteurs, sans techniciens. En janvier 2015, le Gouessant compte 80 fermes 4 Soleils.

Pourquoi cette démarche pourrait-elle entrer dans l'agroécologie ?

- « produire plus, mieux, avec moins » ;
- la démarche 4 Soleils œuvre pour la diversité agricole ;
- démarche de progrès, individuelle et collective.

Les structures coopératives peuvent accompagner des groupes d'agriculteurs dans leur démarche, en s'appuyant sur le réseau de conseillers ainsi que sur les démarches innovantes internes ou externes des coopératives. La coopérative le Gouessant participe directement à l'animation de fermes Dephy, à l'alimentation et à l'agronomie de précision, aux filières conventionnelles et alternatives.

Les « Fermes des 4 Soleils » ont leur propre marque de commercialisation pour certains produits : Terres de Breizh, qui est pour l'instant sur les marchés de l'œuf et de la pomme de terre.

Les difficultés rencontrées :

- peu de marges de manœuvre pour trouver le moment opportun avec l'agriculteur pour la réflexion sur son système (avant les assolements ou lors d'une modification d'élevage) ;
- obligation de passer par la réglementation ICPE pour des modifications de son exploitation ; lourdeur des dossiers et des procédures.

Des ouvertures par rapport à l'agroécologie :

- du fait de la réglementation, il risque d'y avoir un problème de différenciation des agriculteurs dans l'agroécologie. Les exploitations en élevage étant souvent en ICPE, l'encadrement réglementaire est plus fort qu'en production végétale, et les éleveurs risquent d'être en retard par rapport à d'autres pour l'agroécologie, avec des évolutions plus lourdes ;
- comment intégrer l'innovation au sein des fermes ? Il faudrait une prise en charge des risques que prennent les agriculteurs qui innove.

## **Echanges avec la salle : Comment les dispositifs publics vont accompagner les porteurs de projets en agroécologie ?**

Didier MAROY, chef du service Economie, référent agroécologie, DRAAF Bretagne

Danielle EVEN, vice-présidente de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne

Monique DANION, conseillère régionale déléguée à la gestion du littoral au Conseil régional de Bretagne

Luc DELABY, UMP Pégase, INRA St Gilles

M. DANION : 16 projets lauréats à l'appel à projets AEP (Agriculture Écologiquement Performante) de 2014 du Conseil régional, suivi d'un nouvel appel à projets 2015, qui laisse carte blanche à l'innovation.

Les leviers de l'AEP :

- intensification des fonctionnalités écologiques ;
- approche systémique ;
- autonomie économique ;
- amélioration économique ;
- plus-value sociale.

D. EVEN : Éleveuse de porcs en GAEC, à 3 exploitants sur 10 ha. Son exploitation, déjà classée aujourd'hui en 3B1 dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne au titre des risques d'eutrophisation, va bientôt passer en outre sur du classement en 1C4 au titre du dispositif anti-érosion : les contraintes se renforcent quand les zonages se superposent...

Sa ferme travaille actuellement sur un projet agroécologique, avec notamment la plus petite unité de méthanisation de Bretagne.

L'agroécologie est importante pour les agriculteurs comme pour les élus. Les travaux de recherche développés par les Chambres d'agriculture en Bretagne, avec des fermes expérimentales, s'inscrivent dans la démarche agroécologique depuis longtemps. Il y a l'exemple des Innov'actions : les agriculteurs innovent et ouvrent leurs fermes. Ce sont eux les mieux à même de faire évoluer leurs exploitations pour « produire plus, mieux, avec moins ».

Remerciement des propos tenus par la DRAAF à propos de la flexibilité de la réglementation, qui plus est n'ont pas fait fuir la DREAL !

L'agroécologie doit montrer qu'on peut faire autrement, intelligemment, notamment avec l'environnement. C'est-à-dire ne plus voir ce dernier comme une contrainte, une source de coûts supplémentaires, mais comme un gain. Là est la vraie révolution agricole.

L'agroécologie doit mettre en marche un potentiel de développement et d'innovation qui peut encore faire levier. Elle doit aussi présenter un intérêt économique. Et attirer les jeunes.

L'agroécologie ne doit pas relever de la politique d'un seul ministre : elle doit être portée sur le long terme.

D. MAROY : La DRAAF et le Conseil Régional œuvrent pour faire coïncider la mise en place des GIEE avec le calendrier du second appel à projets AEP, qui prendra fin le 31 mars 2015. L'agroécologie doit être intégrée dans les accompagnements publics de financement :

- installation des jeunes : aide à la trésorerie pour ceux qui sont dans une démarche GIEE (ou AEP) ;
- plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles. Financement FEADER, avec une majoration en pourcentage d'aide pour les exploitations qui sont dans des démarches agroécologiques reconnues ;
- appel à projets lancé par FranceAgriMer, relatif à l'appui technique, pour lequel les GIEE peuvent candidater pour obtenir un appui financier spécifique pour l'ingénierie.

## Questions

Quelle est la différence entre AEP et GIEE ?

D. MAROY : A priori, il n'y en a pas. Il faut absolument éviter d'opposer les concepts (AEP, AEI, GIEE, etc.) et au-delà des concepts, éviter d'opposer les hommes.

Vous avez oublié de parler d'un outil important dans la démarche agroécologie, ce sont les MAE (Mesures AgroEnvironnementales). Elles représentent un effort financier conséquent.

Au-delà des démarches individuelles, comment aller vers un accompagnement collectif ? Et un accompagnement financier ?

D. EVEN : Il y a des pistes avec la contractualisation individuelle. Le jeu des réseaux est important aussi, avec des échanges avec son entourage. Une enquête BVA du MAAF réalisée en janvier 2015 auprès d'un échantillon d'agriculteurs établit que 72% de ces personnes considèrent qu'elles sont déjà engagées dans au moins trois démarches. C'est plutôt positif, mais il va falloir montrer aux agriculteurs que c'est une première étape, que ça n'est pas suffisant. On dispose de nombreux outils, il faut que chaque agriculteur s'implique.

E. HAMOIGNON : Ce qui prime, c'est l'engagement et la responsabilisation des agriculteurs dans la démarche agroécologique, bien plus porteuse que l'évolution stricte de la réglementation.



## Atelier 1 : Bocage et agroécologie

Thierry GUEHENNEUC, Terres & Bocages et lauréat au titre de l'appel à projets agroécologiques CASDAR

### Observations de terrain

Thierry propose aux participants de l'atelier une lecture du paysage de l'exploitation du lycée, (en condition météo peu propice !) en partant des bâtiments administratifs jusqu'au cœur du parcellaire. Après les bâtiments scolaires des années 70, nous arrivons à des bâtiments anciens construits de terre, de pierre et de bois. Une première lecture consiste à s'interroger sur l'origine des matériaux utilisés dans les différentes constructions, et leur lien ou non au paysage environnant. Puis en pénétrant dans le parcellaire agricole du lycée, est proposé à chacun d'interpréter la signification de la présence ou non des arbres, puis de rechercher leurs modes de gestion, en tentant de retrouver les logiques d'aménagement spatial et d'usage selon les époques.

**Premiers constats :** Des lignes continues boisées apparaissent le long des cours d'eau et fossés principaux, avec de vieux arbres (chênes, frênes) accompagnés de saules. D'autres lignes continues de végétation plus jeune (10 à 20 ans) le long de chemins rectilignes, et près des bâtiments. Des traces discontinues de bocage ancien, au sein du parcellaire, comme d'anciennes limites qui n'en sont plus. Il semble que d'anciennes haies se soient clairsemées en petits alignements épars de chênes vieillissants, portant les signes d'une taille en « ragosse » (émondage total des branches tous les 9 ans).

Ces observations témoignent d'un paysage en évolution. La comparaison entre les nouvelles haies plantées dans les années 90 et celles héritées du bocage du début de siècle montre une évolution des façons d'occuper et d'utiliser l'espace, des logiques d'aménagement et aussi des modes d'entretien.

- Les haies anciennes s'appuyaient sur différents types de limites : celles liées aux variations pédologiques et géomorphologiques (exemples : haie relictuelle de ceinture de terres labourables, prairie permanente en fin de parcours), celles liées au cours d'eau et, enfin, les limites d'anciennes propriétés.
- Les haies récentes sont liées aux aménagements plus récents : nouveaux bâtiments d'exploitation et annexes (fosses, aires de stockage), chemins d'exploitation rectilignes... Enfin des haies plus ou moins spontanées composées de saules repoussent dans des fossés d'écoulement également rectilignes.

Concernant les modes d'entretien et de gestion, *une partie des vestiges du bocage ancien sont gérés par émonde*, dont le cycle semble s'allonger : les fagots (cycle 9 ans) dont un grand usage était fait, ne sont plus utilisés et l'allongement du cycle permet d'obtenir des bûches qui trouveront preneurs. Certains chênes ne sont plus émondés depuis plus de 20 ans dans les zones de prairies humides (ragosses ou têtards « relâchés »).

*Les haies récentes* (estimées à 15 ans) se présentent en mélange d'essences arbustives et arborescentes : troène, noisetier, charme, érable champêtre, frêne, chêne, merisier, alisier etc... plantés en alternance régulière. L'entretien est indifférencié selon les essences, et certaines peinent à se développer. Si une différence d'entretien se remarque, elle ne concerne pas les essences, mais le côté de la haie. *Côté parcelle*, le lamier est passé régulièrement à quelques dizaines de cm de l'axe de plantation, pour maintenir la haie dans un volume minimal ; la taille est la même que celle pratiquée pour une haie monospécifique (de laurier par exemple) avec coupe selon un plan sur toute la hauteur de la haie. Les arbres sont donc contenus dans le volume d'un rectangle étroit. Sont constatées quelques blessures sur les troncs qui s'écartent de l'axe de plantation.

*L'entretien des haies récentes consiste donc à limiter leur développement dans un volume restreint (en utilisant l'outil le plus efficace à cette fonction : le lamier (ensemble de scies circulaires utilisé à partir d'un tracteur). La haie semble ici considérée comme une perte de terrain agricole à limiter, et non pas comme un élément véritablement partie prenante du système d'exploitation. Et l'entretien est à l'image de cette perception.*

Côté chemin, le développement de la haie semble mieux accepté et la haie s'élargit sur environ 1,50 m à partir de l'axe de plantation. Aucune branche n'empiète encore sur l'emprise du chemin.

Au final, une vue en coupe montrerait des arbres avec des houppiers d'un seul côté, c'est-à-dire des « demi-arbres ». Il y a donc un mode d'entretien différencié par côté, lié à deux acceptations différentes concernant l'emprise occupée.



Ces observations témoignent de la situation d'interface des haies, et ouvrent la discussion sur l'entretien du bocage et les fonctions évolutives attendues par les sociétés vis-à-vis des arbres ruraux. Les fonctions couramment attendues aujourd'hui du bocage ne sont pas celles qui ont présidé à son édification autrefois. Initialement, il avait pour but d'enclorre les parcelles de cultures et de les protéger du bétail alors divaguant ; puis de délimiter la propriété (surtout après la révolution). C'est plus tard que son rôle de fourniture énergétique est devenu prépondérant avec l'accroissement de la démographie au XIX<sup>ème</sup> siècle, où la taille des chênes en ragosse s'est généralisée dans le bassin rennais (*voir notamment l'ouvrage réalisé par l'écomusée du Pays de Rennes, « L'arbre et la haie, mémoire et avenir du bocage »*).

Dans le cas présent de l'exploitation observée, les plantations de la fin du XX<sup>ème</sup> s'appuient sur les interfaces voirie/parcelles en prairie. Elles semblent répondre davantage à un rôle de brise-vent associé au pâturage. Toutefois l'entretien côté prairie ne semble pas orienté vers le développement d'arbres au-delà de quelques mètres de hauteur, et de quelques cm en largeur. La question se pose du rôle attendu de ces plantations : protection rapprochée du bétail au pâturage mais pas à l'échelle de la parcelle ? agrément du bord de chemin ? concession environnementale? Pour aller plus loin, un entretien avec les propriétaires et gestionnaires de la haie serait nécessaire.

*La Deuxième partie de l'atelier, à l'abri*, a permis de présenter la démarche du collectif agricole Terres & Bocages ainsi que les facteurs de mobilisation du monde agricole pour le bocage. Au début des années 2000, de nombreux agriculteurs se sont mobilisés en Centre Bretagne, implantant 180 km de haies bocagères dans une logique de connexion paysagère, s'appuyant éventuellement sur des vestiges de bocage ancien, quand il en restait. À la fin du programme animé par le Pays Centre Bretagne, une partie de ces agriculteurs a souhaité continuer son action de rénovation du bocage, en s'organisant pour *entretenir ce réseau de haies de façon qualitative, dans une perception où la haie est considérée comme une culture à part entière de l'exploitation, en relation avec les autres cultures* (prairies, céréales etc.).

Dès lors, l'entretien ne consiste pas à réduire l'emprise de la haie pour limiter la perte de terrain des cultures, mais à assumer une emprise réelle à la haie et, du coup, à déployer un entretien qui « élève et cultive » les haies et les arbres, afin que ceux-ci déploient leurs potentialités agro-écologiques et sylvicoles ; ce que ne permet pas un entretien limité à la réduction maximale d'emprise, le plus couramment développé...surtout quand la haie est perçue par l'agriculture comme une « concession » faite à l'environnement, et non comme un élément du système d'exploitation.

Aussi les agriculteurs du réseau Terres & Bocages proposent de développer un mode d'entretien où la dimension environnementale constitue une composante à part entière du projet de l'exploitation. C'est dans cette logique que les agriculteurs du réseau Terres & Bocages poursuivent leurs projets de plantation, ceux-ci étant possibles tout au long de la vie de l'exploitation. Ce collectif a réuni, bon an mal an, près de 80 agriculteurs depuis 2008, une vingtaine d'entre eux formant le noyau dur et stable du groupe. Cette démarche est lauréate au titre de l'appel à projets CasDar Agro-écologie, dans le cadre d'un projet intitulé « Insérer le bocage dans les systèmes d'exploitation, un pas vers l'agro-écologie ». Le collectif a mutualisé l'aide en travail et savoir faire agro-forestiers de Thierry Guéhenneuc, dans cet objectif permettant de réduire les coûts d'entretien tout en accroissant l'impact agro-écologique des linéaires boisés, que ce soit à l'échelle de l'exploitation et à celle de son territoire d'appartenance.

Actuellement les relais les plus actifs sont les interconnexions avec d'autres réseaux d'agriculteurs déjà engagés dans des démarches agro-écologiques, comme le réseau BASE, le CEDAPA -cette liste ne demandant qu'à être enrichie (avec, par exemple, les groupes AEP)- et les structures de bassins versants, à qui nous proposons de partager le projet et la philosophie GIEE.

L'atelier s'est conclu sur un échange entre les enseignants agricoles présents à l'atelier, sur le sujet de la réceptivité des jeunes à ces questions. Il en est ressorti que cet exemple de démarche concrète, fondé sur l'expérience d'agriculteurs investis, gagnerait à être présenté dans les lycées agricoles, dans les filières d'enseignement « production », et pas seulement dans les filières « protection de l'environnement-gestion protection de la nature ».

## **Atelier 2 : Vie du sol et agroécologie**

Pierre AUSSANT, Samuel BLIN et Pierre-Yves LAIRY, GEDA TCS 35, accompagnés d'Adrien BOULET, TRAME

Après un rapide debriefing à l'abri, où les animateurs ont expliqué la méthodologie, le groupe est parti affronter la pluie et les frimas sur deux parcelles de l'exploitation de l'EPLEFPA du Rheu.

L'objectif était, à partir d'une grille d'analyse, d'observer l'état du sol et de repérer les différents indicateurs permettant d'établir le diagnostic pédologique. Cette grille a été construite à partir de l'expérience acquise par des groupes d'agriculteurs et est très simple d'utilisation. Ainsi, pour l'analyse de l'érosion du sol, l'observation des couverts, des résidus végétaux, des ravines existantes, de la couleur de l'eau des fossés en aval de la parcelle, etc. sont les indicateurs à recenser. Pour la structure du sol, un simple coup de bêche permet de repérer la présence de terre fine, la forme des mottes, la présence de cailloux, etc., pour déterminer si le sol est compacté ou non. Des indicateurs permettent également d'évaluer le niveau de biodiversité du sol (présence de turricules, de vers...) et le taux de matière organique (couleur du sol, odeur...).

Le groupe s'est donc prêté au jeu, et a ainsi pu identifier les points forts et faibles de deux parcelles, l'une étant plutôt compactée et appauvrie, l'autre avec un sol mieux structuré et plus riche. Les animateurs ont bien insisté sur le fait d'avoir au départ des observations les plus objectives possibles, de se limiter au constat, pour se donner ensuite le temps de l'interprétation (ce qui s'est fait ensuite de retour au chaud !). En effet, si on interprète immédiatement, on risque de ne pas voir certains indices et de partir sur de fausses pistes. Le travail en groupe prend tout son sens lors de ces deux temps : l'observation est plus complète et multiple (moins de risque de manquer des éléments importants à plusieurs), l'interprétation est plus riche et constructive (chacun apporte sa propre expérience).

## **Atelier 3 : Santé animale et agroécologie**

Loïc BANNETEL et Vincent GREGOIRE, éleveurs porcins et lauréats au titre de l'appel à projets AEP, Armelle BRILLOUET, CETA 35, et Philippe DESNOS, Trame

L'atelier se déroule autour de l'exploitation porcine du lycée, qui compte une centaine de truies avec un bâtiment naisseur post-sevreur. Des travaux sont en cours pour sa conversion en bio, avec la création d'un bâtiment d'engraissement pour une partie des porcelets nés sur site.

Avant d'entrer dans le bâtiment, les participants enfilent cottes jetables, surchaussures et charlottes sur la tête, pour commencer la démonstration sur l'utilité de la protection du cheptel contre les microbes de l'extérieur.

En préambule, Armelle Brillouet, Vincent Grégoire et Loïc Bannetel animent un jeu de questions-réponses autour des moyens à mettre en place pour optimiser une démédiacation au sein des bâtiments d'élevage. C'est sur ces thèmes généraux que les participants devront être vigilants lors de la visite :

- biosécurité (interne et externe) ;
- conception du bâtiment (fabrication, ventilation, organisation, ergonomie, etc.) ;
- place de l'homme au sein de l'exploitation (conduite de l'élevage, formation, technicité, connaissance, etc.) ;
- alimentation du cheptel ;
- eau.

La visite de l'élevage se déroule dans le sens de la marche en avant, c'est-à-dire du secteur le plus propre vers le moins propre. Au vu du nombre, le groupe est divisé en deux. Pendant l'observation des animaux et du bâtiment, des explications sont notamment données sur l'organisation linéaire de l'atelier qui permet la marche en avant.

Les participants retournent ensuite en salle pour démarrer un brainstorming. Sur un tableau, Armelle note tous les facteurs qui pourraient favoriser la bonne santé des animaux et donc limiter le recours aux médicaments, en particulier les antibiotiques.

Faute de temps, les animateurs présentent enfin très rapidement le schéma bilan sur la démédiacation en élevage porcine, résultat de leur travail collectif et des échanges entre les onze adhérents du projet AEP.

## Conclusion

Didier Maroy, référent agroécologie, DRAAF Bretagne

Il est difficile de conclure cette journée en raison de la richesse des échanges et du fait que le « chantier » de l'agroécologie ne fait que s'ouvrir.

Cette journée a permis de faire se rencontrer des personnes qui n'ont pas forcément l'habitude de se côtoyer, ce qui montre aussi que c'est un sujet qui intéresse un large panel d'acteurs.

L'approche systémique, la question des conditions de travail et la force du collectif sont également des points importants qui ont été abordés. Le collectif permet d'accompagner l'agriculteur, de mieux appréhender les difficultés et les voies de changement ; la discussion avec des tiers agriculteurs est une source de progrès.

L'agroécologie permet à l'agriculteur de se réapproprier son métier.

Perspectives à venir en région :

- appel à projets AEP et GIEE : clôture au 31 mars 2015 ;
- outil national d'autodiagnostic ACTA ;
- organisation de la capitalisation de l'ensemble des expériences (un travail va s'engager avec la Chambre régionale d'agriculture).

## Evaluation du séminaire

Cette première rencontre a été globalement très appréciée ; les points suivants ressortent de l'évaluation :

- diversité des interventions en matinée, avec une vision globale et claire de la recherche ;
- ateliers, menés à bien malgré des conditions météorologiques difficiles, et privilégiant les temps d'échanges ;
- atout que représente la dimension collective de l'action ;
- diversité des participants permettant des dialogues intéressants, le brassage et la rencontre de différents acteurs ;
- ouverture de d'administration au débat.

La DRAAF prend aussi note des limites et attentes :

- journée dense, à envisager éventuellement sur deux jours ;
- interventions très axées « élevage », une intervention sur le végétal aurait été souhaitée ;
- prévoir des exemples de démarches agroécologiques mise en place depuis longtemps, pour avoir plus de recul sur les impacts ;
- présenter des outils pédagogiques de la démarche « Enseigner à produire autrement », qui pourraient être utilisés avec des élèves ;
- d'autres acteurs auraient pu intervenir : la GMS, la société civile et les associations environnementales ;
- attente de l'outil d'autodiagnostic ACTA ;
- le chauffage manquait...

La DRAAF remercie les nombreux retours par rapport au séminaire, qui vont ainsi permettre de préparer l'organisation du prochain sur l'agroécologie.